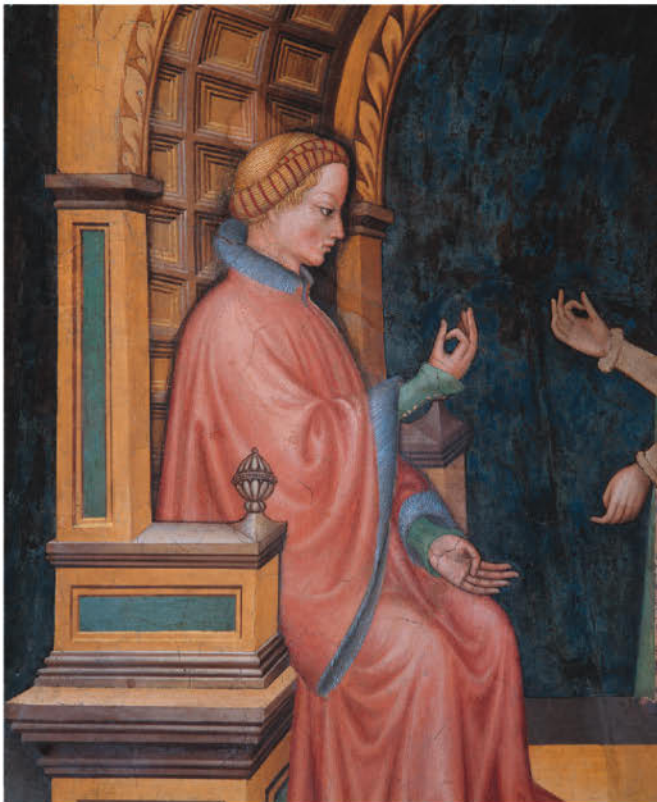


# La poésie et les nombres : compter, calculer, figurer

Par Sébastien Le Clech et Valérie Monfort, professeurs de lettres



➊ Allégorie de l'arithmétique, fresque de l'entourage de Gentile da Fabriano, vers 1407-1410.

## Les + numériques

Dans cette séquence, vous pourrez exploiter les ressources multimédia suivantes, disponibles sur le site NRP dans l'espace « Ressources abonnés ». Rendez-vous sur <http://www.nrp-lycee.com>.



- Les principes de la versification classique
- L'âge de Diophante

## Présentation

À travers l'étude de la relation féconde qui unit la poésie et le nombre, cette séquence permet d'aborder la question de « La poésie du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : du romantisme au surréalisme ». La poésie est souvent associée dans l'esprit des élèves à une forme d'arithmétique, ce que le poète et mathématicien Jacques Roubaud appelle le « vers rimé et compté ». Pourtant, loin de n'être qu'une contrainte, le nombre peut être perçu comme un élément ludique qui entre dans la composition d'un poème, tant sous la forme d'un calcul que dans sa représentation physique. Compter, calculer, figurer : ces trois étapes suggèrent trois approches du genre poétique : la poésie comme forme codifiée, la poésie comme processus d'écriture ludique, et la poésie comme défi à l'interprétation.

La première partie de la séquence s'intéresse au mètre qui a longtemps contraint et défini le poème, et à l'évolution des formes poétiques à partir de 1870, jusqu'aux vers libres de certains surréalistes. Dans la seconde partie de la séquence, on verra que le nombre n'est pas exclusivement une contrainte et que, pour de nombreux poètes, faire entrer le calcul dans la création poétique est un défi à la fois ludique et esthétique, comme en témoignent les jeux surréalistes et ceux de l'Oulipo. Enfin, la séquence s'intéressera au nombre comme figure et comme symbole.

## Sommaire

### ÉTAPE 1. Compter

- Séance 1 :** Du « vers compté » à une définition de la poésie
- Séance 2 :** Le sonnet et son écriture : de Boileau à Corbière
- Séance 3 :** La remise en cause des règles métriques dans quelques arts poétiques du XIX<sup>e</sup> siècle

### ÉTAPE 2. Calculer

- Séance 4 :** Représentations poétiques du calcul
- Séance 5 :** Les calculs imaginaires des poèmes surréalistes
- Séance 6 :** Le calcul et la poésie potentielle

### ÉTAPE 3. Figurer

- Séance 7 :** Les nombres figurés
- Séance 8 :** La symbolique des nombres dans un calligramme d'Apollinaire

## ÉTAPE 1. Compter

### SÉANCE 1 Du « vers compté » à une définition de la poésie

**Modalités :** Écriture créative et lecture.

**Support :** Un extrait de Boileau, *Art poétique*, vers 82-94.

**Objectifs :** Confronter une pratique de la versification et la lecture de poèmes, et faire émerger des questionnements sur la définition du genre poétique.

**Durée :** 2 heures.

### → Comprendre les prescriptions de Boileau

Boileau écrit en 1674 l'*Art poétique*, un long poème didactique dans lequel il explicite les règles fondatrices du classicisme – on peut ici établir un lien avec le cours mené sur le théâtre classique en classe de 2<sup>de</sup>. Dans le chant I, il salue les poètes de son temps tel Malherbe qui a su écrire une poésie mesurée et plaisante. On peut y relever quelques principes qui vont fonder durablement la versification française et, dans le passage choisi, une définition du sonnet. On demande aux élèves de souligner les indications de nombre dans l'extrait et de mettre en relief l'expression de la contrainte dans ce poème.

#### TEXTE 1

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,  
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,  
Inventa du Sonnet les rigoureuses lois :  
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille  
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille ;  
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,  
Fussent en deux tercets par le sens partagés,  
Surtout, de ce poème il bannit la licence :  
Lui-même en mesura le nombre et la cadence ;  
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,  
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.  
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême :  
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

Nicolas Boileau, *Art poétique*, chant II, v. 82-94, 1674.

On relève entre les vers 4 et 7 cinq indications de nombres, ce qui montre à quel point la versification repose sur l'exercice du comptage qui organise à la fois la rime et les strophes. Le mot « lois » renforcé par l'adjectif « rigoureuses » annonce le fait que le théoricien va s'appliquer à définir des contraintes pour ceux qu'ils nomment les « rimeurs », ce qui est ensuite repris par les verbes d'obligation et d'interdiction : « voulut », « bannit », « défendit ». Il faut impérativement compter pour écrire de la poésie.

### → Écrire un sonnet

Les élèves sont réunis en îlots de quatre et chaque îlot choisit un thème parmi les suivants : « le feu », « l'été », « une île », « la ville », « une chevelure », « la couleur rouge », « une montre » et « une valise ». Chaque élève rédige un quatrain ou un tercet sur ce thème, de sorte que chaque groupe est l'auteur de deux quatrains et de deux tercets. On peut leur distribuer un mémo composé des définitions utiles et des règles issues des principes de versification classiques. Les élèves procèdent à une co-évaluation de leurs écrits : ils vérifient que le compte des syllabes, la règle du « e » muet et l'alternance en genre sont respectés. Ils recopient ensuite dans leur cahier cette écriture collective.

### → Lire des poèmes et les apprécier

Chaque élève a recherché en amont un poème qu'il apprécie et en a apporté une copie en veillant à ce que figurent le titre, le nom de l'auteur et la date de publication. Toujours en groupes de quatre, les élèves vont travailler sur les quatre textes apportés avec pour support la consigne et le questionnaire suivants.

1. Lisez chacun le poème que vous avez apporté à vos camarades en expliquant pourquoi vous l'avez choisi.



▲ *Portrait de Boileau, tableau attribué à Hyacinthe Rigaud, musée national du château de Versailles.*



2. Classez les quatre poèmes par ordre chronologique.
3. Évaluez la régularité de chaque poème en étudiant le nombre de syllabes de chaque vers, en faisant apparaître le schéma des rimes (aa ou abab ou abba), et en nommant le type de strophe employé (distique, tercet, quatrain, quintil, sizain).
4. Quel est le poème le plus régulier parmi ceux proposés par les élèves de votre groupe ?
5. De quelle façon les autres poèmes s'écartent-ils du texte le plus régulier ?

## → Synthèse des observations

On peut, pour conclure cette séance, se demander si la définition de la poésie comme un « écrit qui respecte les règles de la métrique » est suffisante. On pourra noter que cette définition prend en compte l'opposition entre vers et prose ainsi que des éléments de recherche musicale grâce à un travail sur la sonorité autour de la rime.

On leur demande ensuite d'étoffer leurs réponses en s'appuyant sur le travail de classement et de différenciation qu'ils ont mené dans le second moment de la séance. Ils observeront que certains poèmes qu'ils aiment vérifient cette définition de la poésie comme une « forme comptée » et que d'autres s'en éloignent. On cherchera à formuler d'autres pistes pour définir la poésie en allant du côté du jeu poétique, des images, d'une transfiguration du réel. Ces pistes seront reformulées au cours des trois étapes de la séquence.

## SEANCE 2 Le sonnet et son écriture : de Boileau à Corbière

**Modalité :** Lecture analytique.

**Support :** *Les Amours jaunes* de Tristan Corbière.

**Objectifs :** Reconnaître la norme et l'écart, interpréter le caractère subversif du sonnet.

**Durée :** 2 heures.

Tristan Corbière, que Verlaine considérait comme l'un des poètes maudits – avec Rimbaud, Mallarmé, Desbordes-Valmore et L'Isle-Adam –, livre ici un poème plein de fantaisie qui remet en cause l'ordre du sonnet.

### TEXTE 2

#### Sonnet (Avec la manière de s'en servir)

Réglons notre papier et formons bien nos lettres :

Vers filés à la main et d'un pied uniforme,  
Emboîtant bien le pas, par quatre en peloton ;  
Qu'en marquant la césure, un des quatre s'endorme...  
Ça peut dormir debout comme soldats de plomb.

Sur le railway du Pinde est la ligne, la forme ;  
Aux fils du télégraphe : – on en suit quatre, en long ;  
À chaque pieu, la rime – exemple : chloroforme.  
– Chaque vers est un fil, et la rime un jalon.

– Télégramme sacré – 20 mots. – Vite à mon aide...  
(Sonnet – c'est un sonnet –) Ô Muse d'Archimède !  
– La preuve d'un sonnet est par l'addition :

– Je pose 4 et 4 = 8 ! Alors je procède,  
En posant 3 et 3 ! – Tenons Pégase raide :  
« Ô lyre ! Ô délire ! Ô... » – Sonnet – Attention !

Tristan Corbière, *Les Amours jaunes*, 1873.

## → Questions

1. À quoi reconnaissez-vous qu'il s'agit d'un sonnet ?
2. Quels sont les jeux de mots présents dans ce texte ?
3. Pourquoi peut-on dire que ce texte fait la satire du sonnet tel que Boileau le définit ?

On note d'abord au tableau les réponses à ces trois questions. Afin d'organiser l'étude, on cherche ensuite avec les élèves une formulation pertinente pour articuler les réponses. La problématique de l'étude pourrait être : comment Corbière procède-t-il pour détourner la forme du sonnet tout en rappelant les règles ?

## → L'art et la manière d'écrire un sonnet

Ce texte est écrit en alexandrins : tous les vers – y compris ceux qui comportent des nombres – comptent douze syllabes, à condition de considérer que le = du vers 12 est muet. Corbière propose le schéma de rimes « abab abab ccdccd », qui s'approche du sonnet français classique (dont les rimes des quatrains sont cependant embrassées). Il respecte l'alternance en genre : la rime féminine en « aide » succède à la rime masculine en « on ». De même, la construction strophique satisfait aux attentes de la versification classique : on a bien deux quatrains et deux tercets, ces derniers étant liés autour de la thématique des opérations mathématiques.

Le poète exhibe ses principes d'écriture, ce qui s'observe dans le champ lexical de la poésie (« vers », « rimes », « pied », « césure », « sonnet »). Corbière insiste sur l'importance du nombre, présent dans des noms numériques cardinaux tels que « 4 », « 8 » et « 3 » mais aussi dans des opérations mathématiques à travers le verbe « poser », ou le nom « addition ». Le pronom *je* désigne le poète qui est montré en action, dans son acte d'écriture, comme le montrent les verbes « procède » et « pose ».

## → Le jeu poétique

Dans ce texte, Corbière s'adresse d'emblée à ses lecteurs pour les inviter à participer à son acte créatif, le pronom *nous* et les impératifs « réglons » et « formons » montrent bien que le lecteur va devoir s'associer par sa lecture à cet art poétique. Cette sollicitation est reconduite dans les tercets avec la phrase adverbiale « vite à mon aide » et l'impératif « tenons ». De plus, grâce au travail sur les images que propose Corbière, le lecteur est confronté à des images concrètes du spectacle que peut représenter un sonnet : les soldats de plomb qui marchent en peloton, ou des télégraphes dont les fils sont parallèles.

L'un des plaisirs de la lecture du poème est d'élucider les jeux de mots. Corbière s'amuse avec les doubles sens ; ainsi, « pied » désigne à la fois la syllabe et ce qui permet de marcher. Le lecteur est également surpris par le jeu sur les sonorités ; « délire » peut se lire comme « des lyres ». Le lecteur se plaît aussi à décoder les allusions culturelles, telle que cette référence à la colline du Pinde qui est dans l'Antiquité grecque une colline dédiée aux muses et à